

LE TOURNE

La lettre infos

SEPT 2018

Chers concitoyens, chers amis

C'est un plaisir chaque année renouvelé de retrouver les nombreux élèves de l'Ecole de l'Estey pour la rentrée des classes : une étape importante pour les plus jeunes, la joie pour les plus grands de retrouver leurs camarades.

Nous nous efforçons de les accueillir dans les meilleures conditions possibles. Devant le nombre croissant d'élèves qui déjeunent à la cantine, nous avons pu aménager un deuxième réfectoire en récupérant un local utilisé jusqu'alors par la CDC. Ainsi, les enfants bénéficient de plus d'espace et d'un temps moins contraint pour cette pause déjeuner essentielle à leur bien-être.

Toujours dans l'intérêt des plus jeunes et des usagers du jardin public, des panneaux interdisant l'accès aux chiens et aux véhicules à moteur ont été installés. Il s'agit bien là de rappeler des règles élémentaires de civisme. Nous comptons sur vous tous pour respecter ce lieu fréquenté principalement par des enfants. Il est essentiel que leur santé et leur sécurité soient préservées.

Vous avez été nombreux à participer au Forum des associations inter-villages qui s'est tenu le 8 septembre à la salle Moulin Carreyre. Un très large éventail d'activités proposées dans la commune ou les communes voisines y a été présenté. Cela témoigne du dynamisme du tissu associatif, de la possibilité pour toutes et tous de s'épanouir dans une discipline sportive ou culturelle et surtout de vivre de précieux moments de partage.

Bien chaleureusement !

Votre Maire

Marie-Claude Agellans

NOUVEAU COMPTEUR LINKY LA COMMUNE VOUS INFORME



Le conseil municipal du Tourne s'est opposé, par une délibération du 8 mars 2017, à l'implantation de tous types de compteur communicant. Cette délibération s'inscrit en un contexte de déploiement du nouveau compteur électrique LINKY mis en œuvre par ENEDIS au niveau de l'ensemble du territoire français.

Cette délibération fait l'objet d'une procédure au tribunal administratif initiée par la préfecture de Gironde. Cette situation témoigne d'une divergence de point de vue, sur ces compteurs, entre l'état et plus de 540 communes en France dont celle du Tourne. Aussi les élus du Tourne avec l'appui de certains habitants ont décidé qu'il était important d'informer la population sur les enjeux de ce positionnement. C'est pourquoi une réunion d'information s'est tenue le 7 juin dernier dont nous vous faisons la synthèse ci-après.

UNE ÉVOLUTION TECHNOLOGIQUE À REGARDER DE PRÈS

- SUR LE PLAN SANITAIRE

Le compteur Linky fonctionne sur le Courant Porteur en Ligne (CPL). L'ensemble de ce dispositif génère des émissions supplémentaires d'ondes électromagnétiques. Sur ce point, il est primordial de savoir que le débat scientifique reste ouvert. L'Organisation Mondiale de la Santé prend le sujet très au sérieux et dicte des préconisations en particulier sur le seuil d'exposition maximum. La commune du Tourne, en l'absence de preuve irréfutable de la science sur la non-dangerosité des ondes électromagnétiques, a décidé de prendre ses responsabilités et d'appliquer le principe de précaution afin de protéger au maximum la population.

- SUR LE PLAN DE LA SÉCURITÉ

Le principe de déploiement très rapide du compteur Linky et le manque de contrôle des installations a pour conséquence de nombreux dysfonctionnements pouvant se traduire par des départ de feux. Sur notre commune, qui a déjà subi à plusieurs reprises de graves problèmes d'incendies, la nécessité de réduire ce risque est prioritaire.

- SUR LE PLAN DE LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE

Le compteur Linky et son infrastructure associée sont des dispositifs technologiques offrant la possibilité au gestionnaire du réseau de recueillir, toutes les 10mn, les différents types de consommation de courant de chaque foyer en France. L'utilisation de cette technologie ouvre le marché des données personnelles, à ENEDIS, qui accumule des quantités incroyables d'informations sur les modes de vie de tous les citoyens. Aussi il semble absolument primordial de laisser le choix aux personnes de refuser ou pas cette nouvelle technologie au nom de la protection de la vie privée. Le 11/09/2018, le Tribunal Administratif de Toulouse, sans valider l'arrêté du Maire, confirme la possibilité pour les habitants de Blagnac de refuser la pose des nouveaux compteurs.

- SUR LE PLAN DE LA PROPRIÉTÉ DES COMPTEURS ET DE LA TARIFICATION

De nombreux débats sont présents sur la propriété des compteurs. Contrairement à ce que laisse croire certains articles ou discours, le compteur électrique appartient bien aux collectivités locales que sont les communes. Pour ce qui est de la tarification, c'est par la mise en place d'un différé tarifaire qu'ENEDIS va trouver la solution financière au remboursement des compteurs par les citoyens en augmentant la part fixe de la facture à partir de 2021 (fin de la phase de déploiement des compteurs). Ainsi, malgré toutes démarches d'économies d'énergie, le consommateur verra sa facture augmenter considérablement.

- COMMENT AGIR ET S'INFORMER :

Une pétition en Mairie est à la disposition des habitants du Tourne pour soutenir le conseil municipal dans son refus des compteurs communicants. N'hésitez pas à venir la signer.

Pour avoir plus d'informations sur les mobilisations relatives aux compteurs communicants sur l'Entre Deux Mers :
stoplinky.entre2mers@gmail.com



LA RENTRÉE À L'ÉCOLE DE L'ESTEY

Avec 105 élèves de la petite section de maternelle au CM2, les effectifs de notre école restent constants.

RAPPEL :

Temps scolaires :

Lundi, mardi, jeudi vendredi : 8h45-12h / 13h45-16h30

Accueil périscolaire :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 7h15-8h35 / 16h30-18h45

Mercredi : 7h30-18h30 sur réservation à l'accueil de loisirs intercommunal du Tourne

L'accueil périscolaire est géré par la Communauté de Communes des portes de l'Entre-Deux-Mers.

Pour tous renseignements (tarifs et inscriptions) contacter le : 05 56 67 46 67

A noter : Vous devez réinscrire chaque année votre enfant auprès de la Communauté de communes pour bénéficier de l'accueil périscolaire et de l'ALSH et auprès de la Mairie pour la cantine scolaire. Les paiements s'effectuent chaque mois auprès de chaque service.



TRAVAUX :

La période estivale est chaque année l'occasion de réaliser des travaux d'amélioration et de mise en sécurité des locaux scolaires et périscolaires (peinture de la cantine, installation d'un grillage et gâche électrique dans la cours des maternelles). La mairie remercie l'association des parents d'élèves qui s'est mobilisée en juillet pour repeindre entièrement la cantine.

A la demande des riverains de la rue de Verdun, une barrière a été installée en bord de Garonne pour réguler le stationnement sur l'esplanade du Dr. Josselin.

SENIORS :



Habitat partagé :

un habitat partagé pour retraités verra le jour à Lestiac à partir de 2020 sur le site de l'ancienne CDC du Vallon de l'Artolie.

Pour en savoir plus sur ce projet, rendez-vous sur : www.habitatsdespossibles.org

Ateliers Mémoire :

Les caisses de retraites mettent en place des ateliers pour accompagner les retraités.

Les ateliers débuteront à partir du 27 septembre (cycle de 10 semaines) - GRATUIT

Le jeudi de 10h à 12h - Salle de la Mairie
Sur inscription en Mairie.

AGENDA

20 SEPTEMBRE :

SÉANCE BÉBÉ LECTEURS

De 10h à 11h30 - Bibliothèque
Ouvert aux 0-3 ans et leurs accompagnants

20 SEPTEMBRE :

RÉUNION HABITAT PARTAGÉ

18h - Salle de la Mairie
Réunion d'information

29 SEPTEMBRE :

SOIRÉE PRÉMISSSES

19h - Chantiers Tramasset
Concerts avec Galerie La faillite, Araucane, The woods

3 OCTOBRE :

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

18h30 - Salle de la Mairie

18 OCTOBRE :

SÉANCE DE BÉBÉ-LECTEURS

De 10h à 11h30 - Bibliothèque
Ouvert aux 0-3 ans et leurs accompagnants

20 OCTOBRE :

LES BELLES GOULÉES

Fête des vins bios et naturels
Conférences, animations, concerts
De 12h à 23h - Chantiers Tramasset

DU 22 OCT AU 17 NOV

EXPO «14-18, LES COMMUNES DE GIRONDE SE SOUVIENNENT»

Bibliothèques du Tourne et de Langoiran

11 NOVEMBRE :

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE

10h15 : Cérémonie aux monuments du Tourne et de Langoiran
Apéritif à la Mairie de Langoiran



Mairie du Tourne

Chemin de Peyroutic
33550 LE TOURNE
Tel : 05 56 67 02 61
Fax : 05 56 67 09 33
mail : accueil@letourne.fr

HORAIRE D'OUVERTURE :

Mardi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h
Mercredi de 8h30 à 12h
Jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h
1er samedi du mois : 9h-12h

Retrouvez les actualités et informations pratiques sur :

letourne.fr



COMMUNE DU
TOURNE